



Céré'HEBDO

L'actualité bruxelloise

n° 584 - jeudi 27 janvier 2011 - 1/2

Tirage des certificats à l'exportation (t) en 2010/11				
	France	UE à 27	France	UE à 27
	19/01 - 25/01	19/01 - 25/01	01/07 - 25/01	01/07 - 25/01
Blé tendre	169 355	239 863	6 404 086	12 285 304
Blé dur	24 588	27 607	307 139	735 275
Orge	1 842	55 362	502 838	3 001 499
Farine blé tendre (valeur produit)	8 481	10 732	249 199	552 995
Maïs	6 947	18 377	69 459	681 732

Tirage des certificats à l'importation (t) en 2010/11				
	France	UE à 27	France	UE à 27
	19/01 - 25/01	19/01 - 25/01	01/07 - 25/01	01/07 - 25/01
Blé tendre	0	56 549	0	1 452 259
Blé dur	0	13 260	14 584	1 459 357
Orge	0	50	0	24 061
Maïs	0	267 848	33 449	3 653 561
Sorgho	0	44	0	436 374

Vente des stocks d'intervention sur le marché intérieur - Quantités adjudgées au Comité de Gestion du 27/01/11 (€/t)								
origine	prix min. adjudgé (€/t)	volume adjudgé (t)	volume total ouvert (t)	volume total demandé (t)	moins bonne offre	meilleure offre	cumul adjudgé dep. le 25/11/10	volume ouvert restant
ORGE								
Allemagne	197,85	188 101	1 100 935	236 058	182,19	205,56	904 231	196 704
France	-	-	70 439	-	-	-	70 239	200
Finlande	178,02	196 323	784 136	204 311	174,16	201,20	466 903	317 233
Suède	191,06	6 539	148 257	19 494	182,00	193,06	37 979	110 278
Rép. tchèque	185,51	38 501	136 395	49 021	180,68	195,53	125 875	10 520
Danemark	200,51	19 395	59 583	19 395	200,51	200,51	59 583	0
Slovaquie	190,00	12 260	80 112	17 280	182,17	197,56	74 445	5 667
Royaume-Uni	198,01	28 072	151 136	28 072	198,01	200,01	64 143	86 993
total		489 191	2 713 229	573 631			1 985 633	727 595

Abatimento 2010 - Adjudication de la réduction du droit de douane au Comité de Gestion du 27/01/11 (€/t)						
	volume accordé (t)	volume total demandé (t)	réduction mini. demandée (€/t)	réduction maxi. demandée (€/t)	réduction maxi. accordée (€/t)	cumul adjudgé (t) dep. le 10/06/10
Maïs Espagne		pas d'offre				49 000
Maïs Portugal						63 000
Sorgho Espagne						44 000

Abatimento 2011 - Adjudication de la réduction du droit de douane au Comité de Gestion du 27/01/11 (€/t)						
	volume accordé (t)	volume total demandé (t)	réduction mini. demandée (€/t)	réduction maxi. demandée (€/t)	réduction maxi. accordée (€/t)	cumul adjudgé (t)
Maïs Espagne						
Maïs Portugal		pas d'offre				0
Sorgho Espagne		pas d'offre				0

(Informations publiées sur la base de sources considérées comme fiables. Seule la publication au JOUE fait foi)

Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation

Contingents à l'importation de blé tendre à droit réduit (12 €/t)			
	autres pays tiers	Canada	USA
Contingent 2011 (t)	2 378 387,000	38 853,000	572 000,000
Sous-contingent ouvert 1 ^{er} trimestre 2011	594 597,000		
Quantité demandée semaine du 21/01/11	0,000	0,000	10 000,000
Quantité demandée depuis le début du trimestre	4 230,000	727,500	24 300,000
Quantité restant disponible au 1 ^{er} trimestre 2011	590 367,000		
Quantité restant disponible au titre de 2011	2 374 157,000	38 125,500	547 700,000

Contingents à l'importation d'orge à droit réduit (16 €/t) R. 2305/2003	
Contingent 2011 (t)	orge fourragère
ouvert au 01/01/11	306 215,000
Quantité demandée semaine du 21/01/11	0,000
Quantité totale attribuée depuis le début de l'année	0,000
Quantité restant disponible au titre de 2011	306 215,000

Contingent à l'importation de maïs à droit zéro R. 969/2006	
Contingent 2011 (t)	
	242 074,000
Sous-contingent ouvert 1 ^{er} semestre 2011	121 037,000
Quantité demandée semaine du 21/01/11	0,000
Quantité totale attribuée depuis le début du semestre	0,000
Quantité restant disponible au 1 ^{er} semestre 2011	121 037,000

Nota : le contingent d'orge brassicole (50 000 t) est passé sous gestion de la DG TAXUD à compter du 01/01/10.

Importations de maïs et de sorgho dans la péninsule ibérique "2010" (certificats délivrés au 26/01/11)							
	Objectif 2010	Total certificats	Avec abatimento (R. 1296/2008)	Origine Balkans	Contingent OMC droit 0 (R. 969/2006)	PSC (01/01/10 - 31/12/10)	Pris en compte
Maïs Espagne (du 01/06/10 au 31/05/11)	2 000 000	1 425 824	49 000	88 142	66 863	7 985	1 278 804
Maïs Portugal (du 01/06/10 au 31/12/10)	500 000	570 514	63 000	0	9 655		560 859
Sorgho Espagne (du 01/06/10 au 18/01/11)	300 000	298 802	44 000			1 198	300 000

Importations de maïs et de sorgho dans la péninsule ibérique "2011" (certificats délivrés au 26/01/11)							
	Objectif 2011	Total certificats	Avec abatimento (R. 1296/2008)	Origine Balkans	Contingent OMC droit 0 (R. 969/2006)	PSC (01/01/10 - 31/12/10)	Pris en compte
Maïs Espagne (du 01/06/11 au 31/12/11)	2 000 000						
Maïs Portugal (du 01/01/11 au 31/12/11)	500 000	92 209	0	22 400	0		69 809
Sorgho Espagne (du 18/01/11 au 31/12/11)	300 000	0	0			0	0

Restitutions droit commun (€/t)		
Blé dur	A00	0
Blé tendre	A00	tiret
Seigle	A00	0
Orge	A00	tiret
Maïs	A00	0
Farine blé	C01	0
Farine seigle	A00	0
Semoule de blé dur	A00	0
Malt de blé et torréfié	A00	0
Malt d'orge	A00	0

Correctifs à compter du 01/01/11 (€/t)						
		janv.-11	févr.-11	mars-11	avr.-11	mai-11
Blé dur	A00	0	0	0	0	0
Blé tendre	C01	0	0	0	0	0
Seigle	A00	0	0	0	0	0
Orge	C02	0	0	0	0	0
Avoine	C03	0	0	0	0	0
Maïs	A00	0	0	0	0	0
Farine BT	C01	0	0	0	0	0
Semoule BD	A00	0	0	0	0	0

Produits transformés

(en euros/t) :

Restitution à l'exportation :

blé tendre : 0 ; orge : 0 ; seigle : 0 ;
maïs - fécule de pomme de terre : 0 ;
glucose : 0 ; aliments base maïs : 0 ; autres
céréales : 0
Pha1 : Idem

N.B. : les restitutions à la production ont été supprimées au 1^{er} juillet 2009.

Céré'HEBDO

addendum au n° 584 - jeudi 27 janvier 2011- 1/1

L'actualité bruxelloise

DROITS A L'IMPORTATION SUR LES CEREALES

La Commission, lors du Comité de gestion de ce 27 janvier 2011, a estimé qu'une suspension des droits de douane sur les céréales serait sans effet sur le niveau des prix intérieurs.

Son analyse, pour l'essentiel, est la suivante :

- les prix européens sont cohérents avec les prix mondiaux,
- la Communauté ne connaît pas actuellement de problème d'approvisionnement,
- les disponibilités dans le bassin de la mer Noire sont réduites,
- la compétitivité des blés australiens dans la Communauté n'est pas établie,
- les droits de douane sur le maïs sont déjà à zéro,
- les contingents à droit réduit sont très peu utilisés.